



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

ACTUALITÉS PÔLES & FONCTIONS

JANVIER 2021

PÔLES ET FONCTIONS

VOS REPRÉSENTANTS

ÉLUS

David ADJEDI
Pascal AUBERT
Ludovic AUTAA
Anne-Marie BARLET
Nicole BEAUCLAIR
Anthony CHABIRON
Jean-Eddie COTAYA
Nathalie COUVREUR
Clément FLEURY
Maya FRANCEO
Jean-Louis GARLATTI
Gilles GAUTHIER
Marie-Christine GERFAUD
Alain LEGOEUIL
Sandrine LOPEZ
Samira MOANDA AKIRI
Céline SANCHEZ
Silvio SEGHINI
Isabelle VOLMERINGER

RS

Pierre RIVIÈRE - 06 65 64 56 98
Élodie ROBERT - 06 68 24 15 49

DS

Pascal AUBERT - 06 80 48 20 89
Gilles GAUTHIER - 06 98 78 53 90
M-C GERFAUD - 06 68 18 25 04
Alain LEGOEUIL - 06 68 18 27 21
Céline SANCHEZ - 06 68 24 19 06
Silvio SEGHINI - 06 68 24 12 13



ATTESTATION COUVRE-FEU :

UN PEU DE CLARTE SUR SON UTILISATION !

Vous êtes nombreux à nous interroger et manifester votre incompréhension sur la réticence de certaines hiérarchies pour la délivrance de l'attestation dérogatoire de déplacement professionnel.

Sa délivrance doit rester l'exception et se limiter à des motifs impérieux professionnels ou des principes de continuité de service.

Dans le cas contraire, vous devez rentrer chez vous avant le couvre-feu (en fonction du temps de trajet) et ainsi poursuivre votre activité à distance selon les horaires de travail habituels.

Dans le doute, et quelle que soit votre situation, vos élus CFDT sont à votre disposition pour vous renseigner ou vous aider à obtenir gain de cause.



CONTACT : COMMENT LE CONSERVER ?

La Direction est dans le déni. Nous avons alerté la direction en décembre des problèmes informatiques liés à l'outil Contact. Tous ces problèmes handicapent notre grille Motiv car nos communications sont plus longues et le commerce est toujours plus difficile avec des problèmes IT.

De plus, depuis cette période, nous avons régulièrement des communications hachées ou interrompues selon les centres de services ou, là encore, la réponse apportée est de revenir sur site. En cette crise sanitaire, ce n'est pas acceptable. Nous avons demandé une minoration des objectifs mais notre demande est restée lettre morte pour le Q3. Et pour la direction l'outil « mon client » fonctionne bien !

Vos élus CFDT n'en resteront pas là. A bon entendeur !!



GEOLOCALISATION : PAS D'OBLIGATION !

L'application MobileIron, installée sur tous les smartphones professionnels, récupère la géolocalisation de votre téléphone. Il permet donc de vous suivre dans tous vos déplacements.

Toutefois cette information serait uniquement utilisée pour mettre à jour les politiques de configuration. Et il semblerait que cette information ne remonte pas à BNPP sans que cela soit encore certain.

Aussi, selon votre sensibilité sur le sujet, ayez en tête que vous pouvez désactiver la géolocalisation en allant dans les paramètres de l'application « MobileIron ».

CONTACTS CSEE PF :

 PARIS IRP CFDT CEPF

 01 53 31 66 84



David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON



Jean-Eddie COTAYA



Nathalie COUVREUR



Clément FLEURY



Maya FRANCEO



Jean-Louis GARLATTI



PARLONS LOGEMENT !!!

Car il est parfois difficile de se loger, notamment pour les jeunes actifs, Action logement vous accompagne partout en France dans votre mobilité résidentielle et professionnelle, quels que soient vos ambitions, vos projets et votre budget (aides financières, services, attributions de logements).

L'accompagnement repose sur 5 axes :



LA LOCATION : vous faciliter l'accès à un logement abordable et près de votre travail. Garant, aides financières, locations sociales, intermédiaires et privées, logements temporaires, résidences sociales et colocations...



L'ACQUISITION : vous aider à devenir propriétaire de votre résidence principale. Prêt à l'acquisition, conseil en accession pour sécuriser le projet immobilier, offre de biens à l'achat, neufs ou anciens



FAIRE DES TRAVAUX : vous accompagner dans votre projet de travaux. Amélioration de la résidence principale, amélioration de la performance énergétique, adaptation de logement aux personnes handicapées...



LA MOBILITE : simplifier votre mobilité professionnelle et réussir votre installation. Recherche de logements, aides financières, logements temporaires...



SURMONTER DES DIFFICULTÉS : Apporter une aide personnalisée sur des difficultés liées au logement. Conseil et diagnostic personnel et confidentiel, aides financières ...



UNE AIDE POUR RÉGLER VOS CHARGES DE LOGEMENT DURANT LA CRISE SANITAIRE ?

JUSQU'À 900 € D'AIDE GRATUITE (150 € MENSUELS)
AIDE LIMITÉE À 2 MOIS, OU 6 MOIS **EN CAS DE PERTE D'EMPLOI**

QUI ?



Salarié ou ex-salarié
d'une entreprise
du secteur privé⁽¹⁾



Locataire ou propriétaire
de votre résidence principale



Revenu mensuel net
≤ 1 828,50 €
(soit 1,5 Smic)⁽²⁾



**Baisse de vos ressources
mensuelles ≥ à 15 %**
et un loyer ou une mensualité
d'emprunt immobilier à payer

**Suite à l'une des situations suivantes, survenue pendant la
crise sanitaire :**

- **Chômage partiel** ou **temps partiel**⁽²⁾
- **Perte d'emploi** (CDI, fin de CDD ou interim)
- » • **Arrêt de travail pour garde d'enfants**⁽²⁾
- **Embauche ajournée**
- **Diminution de votre rémunération variable**
- **Double résidence** (pour motif professionnel ou report d'un déménagement depuis le parc social vers le parc privé).



Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mail : PARIS IRP CFDT CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84



Gilles GAUTHIER



Marie-Christine GERFAUD



Alain LEGOEUIL



Samira MOANDA



Pierre RIVIÈRE

COMMENT ?

1

Rendez-vous sur **aide-urgence.actionlogement.fr** pour vérifier votre éligibilité.

2

Saisissez votre demande en ligne et déposez vos justificatifs.

3

Recevez **150 €, par mois éligible**, après l'acceptation de votre dossier.



- Aide **gratuite**
- Service **100 % dématérialisé**
- **Païement rapide**
- **Jusqu'à 6 mois** après la baisse de revenus.

⁽¹⁾ Le salarié ou l'ex-salarié doit être issu d'une entreprise, ou devait être embauché dans une entreprise, du secteur privé ayant un établissement en France.

⁽²⁾ Ce plafond de ressources s'applique au 1^{er} mois de la baisse de revenus. En cas de chômage partiel ou de garde d'enfants, votre revenu mensuel net doit être compris entre 1 et 1,5 Smic, soit entre 1 219 € et 1 828,50 €. En cas d'activité à temps partiel, votre revenu horaire net doit se situer entre 8,03 € et 12,05 €.

Une seule aide par ménage. Aide soumise à conditions, octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services, et dans la limite des fonds disponibles.

Vous recherchez un logement social, retrouvez la nouvelle plateforme locative d'action logement pour une recherche simplifiée.



CONTACTS CSEE PF :



PARIS IRP CFTD CEPF



01 53 31 66 84

1

CRÉEZ VOTRE COMPTE ...

Je crée mon compte sur al-in.fr avec mon adresse email et je dispose d'un espace personnalisé qui me permet de visualiser en temps réel l'état d'avancement de ma demande.

Mon compte créé, je me munis des éléments suivants pour effectuer rapidement ma demande :

- le N° SIRET de mon entreprise
- une pièce d'identité ou mon titre de séjour
- mon avis d'imposition N-2 complet.



Le Numéro Unique (NUD ou NUR*)

Pour bénéficier des offres de logement de la plateforme AL'in, vous devez avoir fait une demande de logement social et détenir un Numéro Unique.

Il est votre identifiant indispensable pour postuler à une offre de logement social.

Vous ne détenez pas de Numéro Unique ?

- Si vous recherchez un logement dans l'un des départements ci-contre, faites une demande de Numéro Unique sur le site du département concerné, avant de vous connecter sur AL-in.fr
- Pour les autres départements, Action Logement, en tant que centre d'enregistrement habilité, peut vous délivrer ce numéro.

*Numéro Unique Départemental ou Régional

2

ACTIVEZ OU CRÉEZ VOTRE DEMANDE ...

VOUS AVEZ UNE DEMANDE DE LOGEMENT EN COURS ?

J'active ma demande :

- 1 Je retrouve l'ensemble de mes informations grâce à mon Numéro Unique
- 2 Je dépose mon justificatif d'identité.

3

DÉPOSEZ VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES...

Je dépose les documents demandés afin de pouvoir consulter les offres correspondant à ma situation.

Je dépose d'autres documents qui serviront à finaliser mon dossier dès lors que je postulerais à une offre.

4

CONSULTEZ L'OFFRE DE LOGEMENTS ET POSTULEZ ...

Une fois ma demande de logement finalisée, je peux consulter une offre de logements adaptés à ma situation.

Je consulte les logements depuis mon espace personnel.

Un logement m'intéresse ? Je postule pour déposer ma candidature.

5

SUIVEZ VOTRE CANDIDATURE ...

Étape 1 - Je candidate sur un logement.

Étape 2 - Mon dossier de candidature est vérifié par Action Logement.

Étape 3 - Mon dossier est ensuite transmis au bailleur qui va instruire avec d'autres dossiers de candidature présentés sur le même logement.

Étape 4 - Le bailleur peut me contacter pour compléter mon dossier ou organiser la visite du logement.

Étape 5 - La Commission d'Attribution se réunit et décide de l'attribution du logement.

Étape 6 - Le bailleur me transmet le résultat de la Commission.

Étape 7 - Si le logement m'est attribué, le bailleur prend contact avec moi pour me proposer de visiter le logement (si je ne l'ai pas déjà fait) et organiser la signature de mon bail.

Vous avez une question ?

- Rendez-vous sur le [centre d'aide AL'in](#) (FAQ, vidéos et guides pas à pas)
- Contactez-nous via [notre formulaire de contact](#)
- Contactez notre Centre de Relation Client : **0970 800 800** 9h-17h30 lun.-ven. (appel non surtaxé)

0970 800 800

9h-17h30 lun.-ven. (appel non surtaxé)

Retrouvez également sur notre site internet les coordonnées de votre agence de proximité.

actionlogement.fr

> rubrique "Surmonter des difficultés"

ActionLogement

Cfdt:

BANQUES ET ASSURANCES

SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mail : PARIS IRP CFTD CEPF

- Tel : 01 53 31 66 84



David ADJEDJ



Pascal AUBERT



Ludovic AUTAA



Anne-Marie BARLET



Anthony CHABIRON

Environnement et cadre de vie

Le saviez-vous ? Attention aux mégots !



Si petit et pourtant..., un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ! En France on estime que 20 à 25 mille tonnes de mégots sont jetés chaque année dans la nature.

Selon une étude récente de la Commission européenne, les mégots de cigarette seraient le déchet plastique le plus retrouvé sur les plages européennes, juste après les bouteilles en plastique.

En 2017 déjà, l'association SurfRider identifiait les mégots comme les principaux déchets retrouvés dans l'environnement, qu'il s'agisse des plages, des fonds marins, des rivières ou des lacs. Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets représentent surtout une source de pollution environnementale :

- le filtre contient des matières plastiques (acétate de cellulose);
- un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader ;
- le filtre contient plusieurs milliers de substances chimiques (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb) dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes ;
- un mégot jeté par terre et emporté par les eaux aura toutes les chances de rejoindre les mers et les océans.

Si la mise en place d'un mobilier urbain adapté et le déploiement de cendriers permettrait d'améliorer la situation, c'est aussi aux fumeurs de prendre conscience de l'impact du mégot jeté au sol, et de mieux gérer ce déchet.

Pour cela, équipez vous d'un cendrier de poche !

Pour plus d'informations, [cliquez ici](#).



LES GRANDES VILLES FRANÇAISES ASPHYXIÉES PAR LES MÉGOTS

- **2 milliards** de mégots (350 tonnes) ramassés chaque année à Paris
- **500 millions** de mégots à Marseille Provence métropole
- **200 millions** de mégots (35 tonnes) à Bordeaux
- **100 millions** de mégots à Lille

CONTACTS CSEE PF :



PARIS IRP CFDT CEFP



01 53 31 66 84



Élodie ROBERT



Céline SANCHEZ



Silvio SEGHINI



Isabelle VOLMERINGER



Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Mail : PARIS IRP CFDT CEFP

- Tel : 01 53 31 66 84